Monsieur le Maire

Les soussignés ont l'honneur d'exposer à Monsieur le Maire, que la clochette qui passe tous les matins pour appeler les fidèles à la messe, froissant la conscience de tous les citoyens professant des idées contraires et cette liberté étant pour eux une des plus chères, emettent le vœu qu'un arrêté soit émis afin d'empêcher cet abus.

Notre localité étant la seule tolérant semblable chose, est par ce fait ridiculisée pour tous les étrangers qui peuvent interpréter cette sonnerie de diverses façons.

En outre ils vous verraient avec plaisir, Monsieur le Maire, prendre pareille décision relativement aux processions.

La Mure le 15 août 1880

Suivent 3 pages de signatures